



Titre de la thèse : Collaboration intersectorielle et intégration des objectifs de santé dans les politiques et pratiques d'habitat urbain au Cameroun (cas de Douala et Yaoundé).

Sous la direction de : Pr Nguendo-Yongsi et de Pr Yves Djouda Feudjio

Au regard des multiples crises qui traversent l'urbanisation africaine et de Douala particulièrement, il est sérieusement urgent de questionner la place de la santé, de l'habitat décent dans les dynamiques et les enjeux urbains. L'urbanisation africaine, accentuée par la précarité du développement économique, interpelle donc en réalité sur les transformations généralement dramatiques des conditions sanitaires et existentielles des populations, confrontées outre à la problématique de la pauvreté et de leur bien-être, aux différentes politiques de développement urbain généralement inégalitaires et peu «sûres ou inclusives». De nombreuses interrogations sont donc préoccupantes. Comment les acteurs institutionnels ou décisionnels prennent-ils en charge les processus d'urbanisation, d'habitat et de santé urbaine ? Dans la ville de Douala, comment les questions de logement et de santé sont-elles prises en compte dans les plans de développement ? Quels acteurs sont impliqués dans ce processus et avec quelles attributions, quelle place est-elle réservée à la santé et au bien-être dans la dynamique du développement urbain ? Les collectivités urbaines/locales et la société civile s'impliquent-elles dans la gestion de la santé urbaine ? Si oui, comment. Les Objectifs de recherche sont : Évaluer l'environnement politique pour évaluer l'état de préparation, les obstacles et les facilitateurs de l'intégration des objectifs de santé dans les politiques en matière d'établissements humains à Douala; Identifier les domaines prioritaires d'intervention intersectorielle en vue d'intégrer les stratégies en matière de santé et de logements humains à Douala; Mener une analyse intersectorielle des connaissances sur les attitudes et les pratiques des décideurs du logement et de la santé en ce qui concerne la prise en compte des interrelations entre la santé et le logement.